



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Nos disciplines oubliées dans cette nouvelle étape de déconfinement

Suite aux précisions apportées dans la nuit de vendredi à samedi par le Ministère des Sports sur la reprise des activités sportives, l'UFA, par le biais de ses deux co-présidents Francisco DIAS pour la FFAAA, et Michel GILLET pour la FFAB, lesquels sont aussi membres de la CFAMSC (Confédération Française des Arts Martiaux et Sports de Combat), a souhaité faire part de certaines interrogations, mais également de son envie d'avancer dans cette nouvelle phase de déconfinement.

Car cette nouvelle information positive est cependant ternie par celle concernant la pratique de nos activités : en effet, l'UFA souhaite marquer son incompréhension quant à la position du Ministère des Sports sur la pratique des sports de combat. Même si nous sommes pleinement conscients de la situation sanitaire actuelle, nous constatons que grâce au savoir-faire de nos institutions, de nos services hospitaliers et à la solidarité de toute la population, l'ensemble des activités dans notre pays est en train de reprendre, et cela se traduit notamment par la reprise des activités quotidiennes telles que :

- Réouverture des écoles,
- Reprise des transports en commun,
- Réouverture des centres commerciaux,
- Reprise des sports collectifs.

Nonobstant, seuls les sports de combat et de contact amateurs ne peuvent pas reprendre totalement. L'UFA pointe donc une interrogation face à cette décision, voire une incompréhension, car certains sports collectifs qui ont eu l'autorisation de reprendre sont clairement des sports de combat ou de contact tels que le rugby, le handball ou encore le basket-ball. Nous avons certes pleinement conscience de la pratique en milieu confiné qui semble être pour nous pénalisante...

Par ailleurs, M. BERTHOLOM, Président de la Confédération française des arts martiaux et sports de combat, nous rappelle qu'une grande partie de nos licenciés sont des jeunes. Cette population sera de retour dans les écoles et collèges à partir de ce lundi 22 juin avec des mesures barrières plus qu'allégées, ce qui signifie que le contact sera très certainement inévitable. Il est donc surprenant que certains d'entre eux, qui sont aussi pratiquants de sports de contact, se voient dans le même temps interdire la pratique de leur discipline dans leur club. Évidemment, cette remarque s'applique également à la population adulte, qui elle aussi est en pleine reprise d'activité de façon établie au sein des sociétés et du présentiel officiellement requis.

Or, malgré ce constat sociétal, l'UFA reste contrainte de respecter les directives gouvernementales. En attendant, elle va continuer de dynamiser ses activités alternatives autorisées, sans contact.

Sachez aussi que la CFAMSC (Confédération Française des Arts Martiaux et Sports de Combat) est mobilisée dans l'intérêt de nos fédérations.

Nous remercions l'ensemble des pratiquants-es et des enseignants-es pour leur contribution dans cette période à maintenir nos activités ; et nous aurons enfin une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés ainsi que pour leurs familles.

Pour la FFAAA  
Francisco DIAS

&  
Pour la FFAB  
Michel GILLET